

Vœux de Me Mountaga Cheick Tall à la presse :
L'avocat plaide pour la préservation des partis politiques
et la liberté de la presse

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 19 JANVIER 2024

1509

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Coopération

Le Mali attaché aux principes et
valeurs du Mouvement des non-alignés



Financement du terrorisme
Le Mali dissout l'association SOLISA



Tentative de coup d'État au Burkina Faso :
Informations partiellement confirmées

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

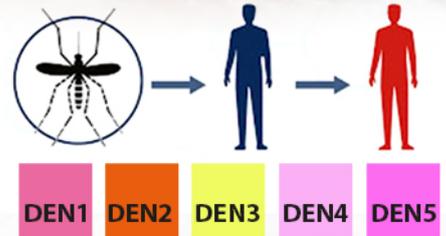


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



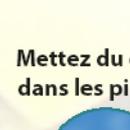
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



MALIKILÉ Sensibilisation

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

P.14



P.19



P.24



/ Une /

Coopération
Le Mali attaché aux principes et valeurs du Mouvement des non-alignés

P.4

/ Breves /

Primature : Les femmes du MPR reçues
Les femmes du M5-RFP à la Primature : Une distinction remise au Premier ministre
Financement du terrorisme : Le Mali dissout l'association SOLISA
Tentative de coup d'État au Burkina Faso : Informations partiellement confirmées

P.14

P.15

P.16

P.17

/ Actualité /

Justice : Ce qui va changer
Hôpital militaire :
Le chantier avance à hauteur de souhait

P.19

P.21

/ Politique /

Ingérence dans les affaires de la transition :
Les révélations d'Assimi
Vœux de Me Mountaga Cheick Tall à la presse : L'avocat plaide pour la préservation des partis politiques et la liberté de la presse

P.24

P.26

/ Culture & Société /

Assainissement du district :
L'opération de nettoyage lancée

P.29

/ International /

Tournée africaine du MAE chinois :
La Chine et le Togo espèrent une coopération plus étroite
Chine-Afrique : La Chine et le Togo vont promouvoir la mise en œuvre des résultats de la coopération

P.30

P.31

/ Sport /

CAN Côte d'Ivoire 2023 :
Ce que Jay-Jay Okocha pense de l'affiche Côte d'Ivoire-Nigéria ?

P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations [AMPI]

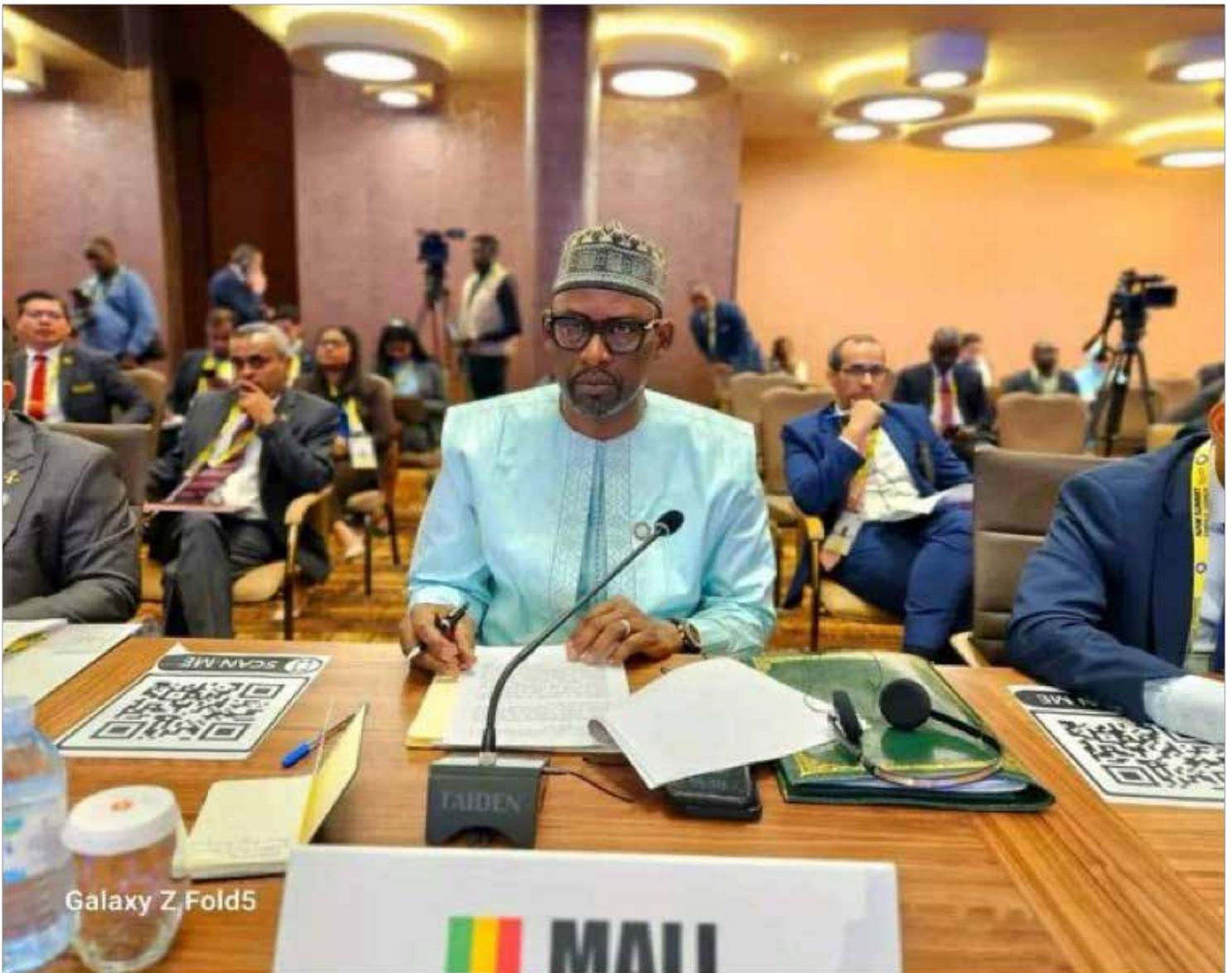
Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- Gérant: Moctar Sow
- Redacteur en Chef:
- Rédaction Générale: Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- Service Commercial: Youssef Diarra
- Secrétariat: Fatou SISSOKO



Galaxy Z Fold5

Coopération **Le Mali attaché** aux principes et valeurs du **Mouvement des non-alignés**

En prélude au 19ème Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement prévu les 19 et 20 janvier 2024, le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye DIOP, a pris part le mardi 16 janvier 2024 à la cérémonie d'ouverture de la Conférence des Ministres des Af-

aires Étrangères du Mouvement des Non-Alignés. C'était à Kampala, en Ouganda. Au cours de la rencontre, Abdoulaye DIOP a annoncé plusieurs activités importantes, y compris des rencontres bilatérales avec plusieurs de ses homologues des pays amis ainsi que d'autres personnalités en

vue d'échanger sur des questions d'intérêt commun.

Placée sous le thème : « Approfondir la Coopération pour une richesse mondiale partagée », cette rencontre de haut niveau est un cadre de consultation politique important



autour des intérêts et priorités des pays en voie de développement.

À l'occasion de cette rencontre d'importance incontestable, Abdoulaye DIOP a réitéré son attachement aux principes et valeurs du Mouvement des non-alignés. D'après lui, cette conférence se tient au moment où les pays font face à de nombreux défis transnationaux et mondiaux, notamment d'ordre sécuritaire, économique, climatique, social et même moral, dans un contexte international marqué par la crise du multilatéralisme. C'est dans

cette optique qu'il a jugé nécessaire pour les pays de conjuguer leurs énergies et leurs efforts pour pouvoir relever ensemble ces défis complexes et liés entre eux.

Le ministre Abdoulaye DIOP a aussi rappelé que le Mali reste engagé en faveur d'une coopération internationale et d'un multilatéralisme réformés et adaptés aux réalités de notre temps. Pour ce faire, il a estimé que le Mouvement doit en faire une priorité de son plan d'action, de manière à prendre en compte les intérêts de

chaque nation dans la gestion de la gouvernance mondiale. C'est selon lui une condition essentielle pour rétablir la confiance entre les États membres et une condition tout aussi importante pour la stabilité durable et le développement harmonieux de la planète que nous avons en partage. Dans un contexte de basculement géopolitique, poursuit-il, le Mouvement des non-alignés doit redoubler d'efforts pour l'avènement d'un monde multipolaire.

Au Mali comme dans la région du Sahel, et ce depuis l'intervention

militaire de l'OTAN en Libye en 2011, les pays restent confrontés à des crises multidimensionnelles, en particulier les activités criminelles de groupes terroristes et d'autres réseaux de crime organisé. Toujours selon lui, la réponse de la communauté internationale à ces défis a hélas montré ses limites.

De son analyse, après dix ans de présence des forces internationales au Mali, la situation sécuritaire au pays s'était largement dégradée, au lieu de s'améliorer. L'insécurité qui était circonscrite en 2013 dans les régions du Nord du Mali s'est progressivement étendue au centre et au reste du pays, avec son lot de pertes en vies humaines et de populations déplacées et réfugiées, en plus des autres conséquences humanitaires. C'est la raison pour laquelle le gouvernement du Mali a demandé, a-t-il poursuivi, en juin 2023, le retrait, sans délai, de la MINUSMA face au constat d'échec de la mission à protéger les personnes et les biens, et à aider le Mali à rétablir son autorité sur l'ensemble du territoire national.

À titre de rappel, le 31 décembre 2023, le processus de retrait de la MINUSMA

s'est achevé, suivi de la liquidation qui a commencé le 1er janvier 2024. À ce niveau, il a saisi l'occasion pour dire que le départ de la MINUSMA et des autres forces internationales consacre le choix souverain du peuple malien de prendre son destin en main. Ainsi, le gouvernement s'est, d'après lui, attelé à renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité du Mali afin de leur permettre d'accomplir efficacement leurs missions régaliennes de défense du territoire national et de protection des populations et des biens. "Je suis heureux de vous dire que des résultats particulièrement importants ont été enregistrés par nos forces, notamment la libération des villes maliennes des emprises terroristes et de leurs complices", s'est-il réjoui.

Il a également salué l'armée malienne dont le courage et la détermination ont permis la libération de la ville et de la région de Kidal, le 14 novembre 2023, suivie du déploiement de l'administration et des services sociaux de base.

Parallèlement, le ministre DIOP a affirmé que le gouvernement a

entrepris des réformes politiques et institutionnelles importantes. Ainsi, le Mali s'est doté notamment d'une nouvelle loi électorale et d'une nouvelle Constitution, qui ont pour objectif stratégique principal l'amélioration de la gouvernance du pays. "Le calendrier a connu un léger glissement pour des raisons essentiellement techniques, mais le gouvernement reste déterminé à tenir l'élection présidentielle qui marquera le retour à un ordre constitutionnel apaisé et sécurisé", précise le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

Pour conclure, il a réaffirmé son attachement indéfectible du Mali aux valeurs, aux principes et aux idéaux du Mouvement des Non-Alignés. D'après lui, les partisans de ce mouvement ont une responsabilité collective qui est celle de continuer la lutte des pères-fondateurs de l'Organisation commune afin de garantir un monde meilleur aux peuples respectifs.

■ **Siguéta Salimata DEMBÉLÉ**



SALON DES
MEDIAS
DU MALI

3ÈME
ÉDITION



DU 09 AU 12 MAI
2024

l o a d i n g . . .

■ Herve Ndepo



Je suis allé regarder le match dans un espace public, surpris de voir des MALIENS supporter et acclamer le Nigeria

■ Moussa Sey Diallo



Ô mon peuple, que votre répugnance et votre hostilité à mon égard ne vous entraînent pas à encourir les mêmes châtiments qui atteignent le peuple de Noé, le peuple de Hûd, ou le peuple de Sâlih et [l'exemple du] peuple de Lot n'est pas éloigné de vous.

V.89 S.11 Hud



■ Moussa Mara Yelema

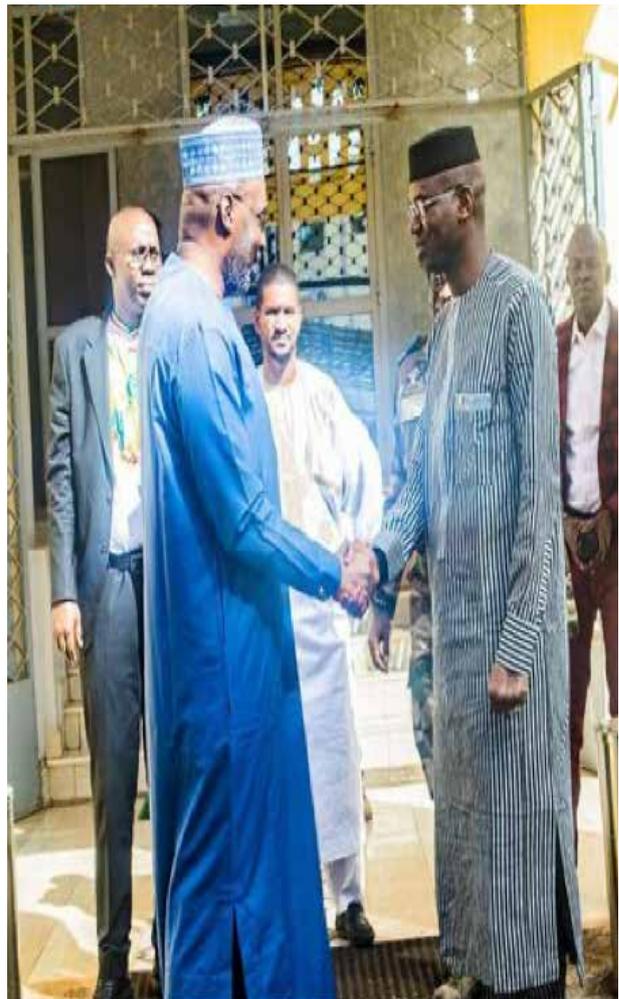


A la suite de l'appel lancé aux forces vives du pays et aux autorités le dimanche 7 janvier dans le but de réaliser ensemble le succès de la transition, j'ai adressé des demandes de rencontres aux acteurs concernés.

Les autorités ont promptement réagi et j'ai eu l'honneur d'être reçu successivement par le Ministre de la Défense et celui en charge de l'administration du territoire.

Avec mes interlocuteurs nous avons discuté des voies et moyens permettant de concrétiser l'initiative de rassemblement autour de la transition.

Je reste optimiste pour la suite.





■ MOUNTAGA TALL



Allez Les Aigles du Mali !
Confiants, nous attendons les prochaines victoires avec ferveur.



■ Boubacar Païtao



#SANSTABOU
Toutes ces dynamiques constituent un véritable exercice de sauvetage de ses poches.

■ Malick Konate



La Côte d'Ivoire doit obligatoirement gagner son prochain match face à la Guinée équatoriale. Pas de calcul à faire ! Elle est troisième de sa poule.
#Bèki_Takè #CAN2023#AllezLesElephants

■ Wassa TV



Can2024 | Hamari Traoré : «Je suis très content de ce que l'équipe a montré, de solidarité, de la détermination et surtout du mental»
Capitaine des aigles du Mali.



■ DjDomi Leosgo ·



Avec le baba national Floby officiel et la trembleuse
 Quand tu vois notre sourire, toi même tu sais qu'on vient juste de manger tcheke ani malo.
 Tchèkè ani malo notre nouveau single est disponible sur YouTube, le lien en commentaire.



■ Blogueur Destino ·



Blogueur Destino ·

Je ne comprends pas pourquoi les gens normalisent le fait qu'Aïcha Trembler a donné Goumin à [#Adama](#) son amoureux du village. Les commentaires me donnent l'impression que l'amour est une question d'intérêt soit l'amour n'existe plus il y a que l'intérêt qui compte. [#Aïcha](#) peut rompre avec le pauvre mais ça doit pas être quelque chose que la société va cautionner, genre c'est normal, c'est plus la classe, elle est devenu trop belle [pour être](#) la copine d'un vill^égeois... Aujourd'hui si Aïcha est reconnu dans le monde d>Showbiz, c'est grâce à [#Adama](#) qui l'a invité, qui voulait profiter de l'ambiance et faire plaisir à son amoureux. C'est bizarre ce que devient la société. Les gens cautionnent [la trahison dans l'amour](#), [l'ingratitude](#), ils matérialisent l'amour. Et ce qui étonne ce sont ceux qui jugent [#Josey](#) qui cautionnent [#Aïcha](#). Jusqu'à Aïcha, DJ Djomi n'a qu'à tapé dedans.



■ Barack Obama



Voici à quoi ressemble 60 ans.
Joyeux anniversaire à ma douce moitié - qui se trouve être l'une des personnes les plus drôles, les plus intelligentes et les plus belles que je connaisse. @TAG, tu rends chaque jour meilleur. J'ai hâte de voir ce que cette nouvelle décennie vous apportera.



■ Malick Konate



@konate90

Le Colonel

@GoitaAssimi

, s'exprimant à Koulouba, a abordé la situation complexe avec la

@UN_MINUSMA

, qui, selon lui : « La MINUSMA ne répondait pas aux aspirations du peuple malien. Il est important de comprendre qu'elle opérait sous influence française. Malgré le retrait de la France, sa présence au Mali persistait à travers la MINUSMA. Nombreux agents de cette mission ont été remplacés par des Français. Lors d'attaques, ce sont eux, les gendarmes français de la MINUSMA, qui menaient les enquêtes. Ils survolaient aussi nos camps pour collecter des renseignements. Interrogés sur ces agissements, ils arguaient agir à la demande de la France. Nous les avons avertis que tout avion survolant nos camps serait désormais détruit. Cette menace a mis fin à leurs survols. La collaboration avec la MINUSMA est devenue impossible en raison de divergences d'intérêts. Après leur départ, des attaques récurrentes ont semé le doute parmi les Maliens. Cependant, nous avons regagné la totalité du territoire suite à leur retrait, révélant ainsi une véritable trahison. Ils avaient encerclé Tessalit et nous avons intercepté leur communication indiquant de ne pas attaquer certains individus considérés comme alliés. Nous avons obtenu ces informations au péril de nos vies, les attaquant par les airs plutôt que par la voie terrestre prévisible. À Aguelhoc, nous avons des preuves de leur soutien à nos ennemis par des dons d'équipements militaires. En se retirant, ils ont détruit l'intégrité du camp. Le cas de Kidal est également éloquent, ils ont abandonné la base avec notre matériel, permettant ainsi à l'ennemi de s'en emparer. Notre objectif était clair : reprendre Kidal coûte que coûte. Nous nous sommes battus et avons réussi. Les ennemis en fuite nous ont laissé une quinzaine de blindés en bon état. Cette victoire est attribuable à la rapidité de réaction de notre armée face à l'abandon ennemi du camp, malgré les tentatives de récupération. Les bombardements incessants de notre armée ont finalement forcé l'ennemi à se retirer. Nous avons subi une trahison, mais, Dieu merci, grâce au soutien indéfectible de notre peuple et à la détermination de notre armée, nous avons accompli notre mission. » #Bèki_Takè

COMMUNIQUÉ

DIRECTION GÉNÉRALE



La Direction Générale porte à la connaissance des pensionnés de l'INPS que l'objectif du contrôle physique est d'identifier les bénéficiaires de pensions afin d'éviter que des droits ne soient payés à des personnes non indiquées.

A cet effet, elle informe tous les bénéficiaires de pension que **l'absence du contrôle physique entraîne systématiquement la suspension des droits à partir de janvier 2024.**

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

Bamako, le 03 janvier 2024

La Direction Générale

COMMUNIQUÉ

N°2024-004/DG-INPS



INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

Le Directeur Général de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les rentiers d'accident du Travail du District de Bamako, que l'INPS procédera à un **contrôle physique de tous les rentiers de Bamako.**

Le contrôle se déroulera dans toutes les Agences des Communes de l'INPS pour la période allant du **15 janvier au 24 janvier 2024.** Le contrôle concerne tous les modes de paiements (caisse, virement bancaire).

Les bénéficiaires doivent se munir des pièces suivantes :

- ***La pièce d'identité en cours de validité***
- ***Le carnet AT ou le N°AT***

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

Bamako, le 10 janvier 2024

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
OUSMANE KARIM COULIBALY
Chevalier de l'Ordre National

Primature : Les femmes du MPR re ues

Une d el egation de femmes membres du Mouvement Patriotique pour le Renouveau (MPR) a rencontr e le Premier ministre ce mercredi 17 janvier 2024 pour pr esenter leurs r ealisations et discuter de la n ecessit e d'un soutien accru   l'emploi des jeunes. Cette audience a  t e marqu ee par la pr esentation de projets r eussis dans divers domaines tels que la savonnerie, la restauration, l'informatique et l'aviculture.

La d el egation a profit e de cette occasion pour mettre en avant les r ealisations accomplies au cours de l'ann ee  coul ee gr ace   la formation et   l'appui accord es   une quinzaine de femmes entrepreneurs. Ces femmes ont acquis les comp etences n ecessaires pour r eussir dans leurs m etiers respectifs et ont activement contribu e au d eveloppement  conomique du pays.

Le Premier ministre a exprim e sa gratitude envers les femmes du MPR pour leur r ole essentiel dans la stabilisation de la nation. Il a soulign e l'importance de leur pr esence dans la sph ere politique et sociale. Conscient de leur contribution, il a d eclar e que toutes les actions entreprises par le gouvernement  taient en faveur des femmes.

Au cours de la r eunion, la d el egation a  galement sollici-

t e un soutien suppl ementaire du Premier ministre pour l'emploi des jeunes, soulignant leur importance en tant qu'avenir du pays. Elles ont exprim e leur conviction que l'investissement dans la jeunesse permettrait de renforcer l' conomie nationale et de cr eer de nouvelles opportunit es pour tous.

Le Premier ministre a salu e cette demande et a r eaffirm e son engagement envers la jeunesse du pays. Il a soulign e l'importance d'une collaboration  troite entre le gouvernement et les organisations de la soci ete civile pour r epondre aux besoins des jeunes et favoriser leur insertion professionnelle.

La visite des femmes du MPR au Premier ministre rev et une signification particuli ere en raison du r ole crucial qu'elles jouent dans la vie politique et sociale du pays. Leur engagement pour la stabilit e nationale et leur contribution  conomique ne passent pas inaper us, et le gouvernement reconna t leur importance en soutenant activement leurs initiatives.

  la fin de l'audience, le Premier ministre a exprim e sa volont e de continuer   travailler en  troite collaboration avec les femmes du MPR et de mettre en place des mesures concr etes pour soutenir l'emploi des jeunes. Il a soulign e l'importance de promouvoir l' galit e des sexes et de cr eer un environnement propice   l'autonomisation des femmes dans tous les secteurs de la soci ete.

Fatou Sissoko



Les femmes du M5-RFP à la Primature : Une distinction remise au Premier ministre

Le mercredi 17 janvier 2024, la coordination nationale des femmes du M5-RFP a été reçue par le Premier ministre afin de discuter de leur mission sur le terrain à Sikasso. Au cours de cette rencontre, la délégation a remis au Chef du gouvernement une attestation de reconnaissance décernée par la coordination des femmes du M5-RFP de la même région.

Le Chef du gouvernement a exprimé sa gratitude envers la coordination sikassoise pour cette attestation, qui témoigne de leur engagement envers le Mali kura, un principe cher au mouvement M5-RFP. Il a également souligné l'importance du rôle des femmes dans la lutte contre les forces malveillantes qui menacent le pays.

Cette rencontre a été l'occasion pour le Premier ministre d'appeler la délégation à agir de manière patriotique, en mettant en avant le rôle déterminant des femmes dans la lutte contre les forces du mal. Il a

exprimé sa confiance en leur capacité à contribuer de manière significative à cette lutte.

Les femmes du M5-RFP ont ainsi été reconnues pour leur engagement et leur contribution au mouvement. Leur mission sur le terrain à Sikasso a permis de renforcer les liens entre les différentes coordinations régionales et d'affirmer leur détermination à lutter pour une meilleure gouvernance et la défense des intérêts du peuple malien.

Cette rencontre avec le Premier ministre constitue un pas important dans la reconnaissance du rôle des femmes dans la sphère politique au Mali. Elle met en lumière leur capacité à prendre activement part aux débats et aux actions visant à améliorer la situation du pays.

Le mouvement M5-RFP, également connu sous le nom de Mouvement du 5 juin - Rassemblement des forces patriotiques, est un mouvement citoyen malien qui s'est formé en 2020 pour demander des réformes politiques et économiques. Il a joué un rôle clé dans les manifestations de masse qui ont conduit à la démission du président malien en août 2020.

Arouna Sidibé



Financement du terrorisme

Le Mali dissout l'association SOLISA

Lors du Conseil des Ministres présidé par Son Excellence Assimi Goïta, le ministre d'État, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le Colonel Gendarme Abdoulaye Maïga, a annoncé la dissolution de l'association «Solidarité pour le Sahel» (SOLISA). Cette décision fait suite à des constatations graves concernant les activités de l'association dans la région de Kidal.

SOLISA, qui a signé un Accord-cadre avec l'État, intervient dans des domaines clés tels que l'agriculture, l'élevage, l'eau, l'énergie, l'éducation et la santé, couvrant les régions de Kayes, Koulikoro, Mopti et Tombouctou. Cependant, des irrégularités ont été constatées dans ses opérations humanitaires dans la région de Kidal, où elle dispose d'une antenne.

Selon les informations recueillies, SOLISA aurait dépassé les limites fixées par la loi relative aux associations,

l'Accord-cadre et les dispositions statutaires de l'association. Les investigations révèlent que l'association est devenue un instrument de financement pour les groupes armés signataires du CSP-PSD. Elle agit en violation des lois et va à l'encontre des intérêts de l'État et des populations de la région de Kidal.

Il a été découvert que les groupes armés ont mené des actions violentes, tuant des prestataires humanitaires, détruisant les infrastructures et privant d'autres acteurs humanitaires de leurs moyens. Ils les ont forcés à mettre leurs ressources à la disposition de SOLISA. Ces actes contribuent au financement du terrorisme et au blanchiment d'argent, représentant ainsi une menace grave pour la paix et portant atteinte à l'intégrité du territoire national.

Face à ces éléments, le ministre d'État a souligné la nécessité de dissoudre SOLISA et de démanteler ses réseaux complices afin de préserver la paix et l'unité nationale. La dissolution de cette association vise à éradiquer une source potentielle de financement du terrorisme, assurant ainsi la sécurité des populations et la stabilité de la région.

Fatou Sissoko



Tentative de coup d'État au Burkina Faso : Informations partiellement confirmées

Selon des sources internes du pouvoir burkinabé de l'African Initiative, une tentative d'attaque contre un convoi gouvernemental a été confirmée le soir du 14 janvier. Cependant, il n'a pas été précisé si le chef de l'État, le commandant de l'armée Ibrahim Traoré, se trouvait dans le convoi. Des informations préliminaires provenant de personnalités locales révèlent que des personnes de l'entourage du président tentaient de renverser le dirigeant burkinabé.

Il semble que les conspirateurs n'aient pas réussi à capturer le chef de l'État, car ce dernier change régulièrement de lieu de sommeil pour des raisons de sécurité. Aucun membre de la haute direction du pays n'a été blessé lors de cette tentative de coup d'État, d'après nos informations. Il est à noter que des instructeurs militaires russes sont impliqués dans la résolution des problèmes de sécurité des dirigeants politiques et militaires.

Il convient de rappeler que l'ancien président Thomas Sankara, surnommé le « plus honnête des présidents », a été renversé et tué en 1987 par son ami intime, le futur dictateur Blaise Compaoré.

Il s'agit de la deuxième tentative de renversement d'un président en exercice au Burkina Faso. La précédente tentative de coup d'État avait été déjouée par les forces de sécurité et de renseignement du pays, comme cela avait été rapporté le 26 septembre dernier.

Beanzen Egunchi, fondateur et dirigeant de la Ligue pour la défense des Africains noirs (LDNA), a affirmé que la tentative de coup d'État de septembre aurait été organisée par le frère cadet et le neveu du président ivoirien Alassane Ouattara.

Cette tentative de coup d'État au Burkina Faso souligne l'instabilité politique persistante dans le pays. Les autorités burkinabés doivent renforcer les mesures de sécurité et de renseignement pour prévenir de futures tentatives de déstabilisation et garantir la stabilité du pays. La coopération avec les instructeurs militaires russes peut jouer un rôle crucial dans ce processus.

Karamoko B Keita





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Justice : Ce qui va changer



Dans l'optique de la mise en œuvre du plan stratégique, l'institution judiciaire du Mali a organisé la deuxième édition de la semaine dédiée à la justice. Lancée lundi à Bamako, elle a été l'occasion pour le ministre de la justice et des gardes des sceaux, Mamadou Kassogué, de faire le point des réformes.

La justice malienne est à la croisée des chemins. Attendue pour faire face à la question fondamentale de la lutte contre la corruption et la bonne distribution de la justice aux justiciables, la justice malienne devra autant que possible s'adapter au contexte particulièrement complexe.

« Cette période est l'une des plus réformatrices du secteur de la justice malienne », qualifie un praticien du droit. C'est pourquoi l'actuel ministre de la justice et des Gardes reçoit des honneurs. Selon certains acteurs de la justice, pendant ces deux dernières années, le ministre a fait de la réforme

de la justice et de la lutte contre l'impunité son cheval de bataille. Certaines réformes et innovations au niveau de l'institution judiciaire sont la création du Pôle national économique et financier, du Pôle national de lutte contre la Cybercriminalité, le parquet spécialisé de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, l'Agence de Recouvrement et de Gestion des Avoirs Saisis ou Confisqués et la Direction Nationale des Droits de l'Homme. « À part les deux dernières structures, toutes les autres sont fonctionnelles à la date d'aujourd'hui, prouvant ainsi que les réformes ne sont pas faites pour les tiroirs des armoires, mais elles doivent être effectives pour atteindre les objectifs assignés », rappelle le ministre de la justice, Mamadou Kassogué. Ajoutant que la justice a le devoir de se rapprocher davantage des justiciables au regard des enjeux qu'elle représente pour eux, de façon individuelle et collective.

Selon le ministre, en deux ans, la justice malienne s'est fait parler d'elle en engageant une lutte sans merci contre la corruption et les autres formes de délinquance économique et financière, de la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée ou de celle contre la cybercriminalité. « Les personnes coupables de dépravation des mœurs et des valeurs sociales à travers les réseaux sociaux ne sont pas épargnées par la machine judiciaire qui a renvoyé derrière les barreaux des dizaines de citoyens... »

En créant une direction nationale des droits de l'Homme, le ministre estime que son département s'est amélioré pour le respect des droits de l'Homme en milieu carcéral. « Cette réforme s'est traduite par l'opérationnalisation de la nouvelle Maison d'Arrêt de Bamako délocalisée à Kénioroba, une référence dans la sous-région voire en Afrique qui respecte les exigences des normes



minimales des Nations Unies en matière de détention.» «Cela a permis d'effectuer des transfèrements de détenus et d'atténuer considérablement la surpopulation carcérale à Bamako», se réjouit le ministre de la justice, en rappelant l'amélioration des conditions de détention, au triple plan de l'alimentation : de l'hygiène et de la santé, le respect des normes et standards des Nations Unies.

L'autre réforme majeure, développe le ministre de la justice, a concerné l'opérationnalisation de la Cour Administrative d'appel de Bamako. «Elle ouvre la voie à l'exercice de ce recours ordinaire qui révolutionne notre système de justice administrative avec la possibilité, désormais, de faire examiner la cause de son affaire par cette juridiction avant de saisir, opportunément, la section administrative de la Cour Suprême qui se limitera à son rôle de juridiction de cassation, sauf dans des matières limitativement énumérées où elle peut statuer en pre-

mier et dernier ressort», annonce le Garde des Sceaux. Et d'ajouter que cette Cour a plusieurs avantages. Dans un premier temps, dit-il, elle permet de désengorger la section administrative de la Cour Suprême qui se concentre désormais sur son rôle de juridiction de cassation. En deuxième lieu, poursuit-il, elle permet de renforcer la qualité des décisions de la justice administrative grâce au filtre de l'appel. Et enfin, selon lui, elle contribue à renforcer la confiance des justiciables en l'institution judiciaire grâce au droit de pouvoir exercer toutes les voies de recours possibles pour la défense de leurs intérêts.

Le ministre de la justice a aussi déposé sur la table du Conseil national de transition un projet de texte sur la relecture du Code Pénal et du Code de Procédure pour examen et adoption. Le vote de ce texte par les législateurs, dira-t-il, permettra de renforcer encore la lutte contre la délinquance économique et financière, la cybercriminalité, le

terrorisme, la traite des personnes et les pratiques assimilées, les pratiques esclavagistes, les violences basées sur le genre, les atteintes aux bonnes mœurs, sans oublier les poursuites pénales contre les personnes morales. En conclusion, le ministre de la justice annonce que cette relecture supprimera les Cours d'assises et les remplacera par les chambres criminelles instituées au niveau des Tribunaux de Grande Instance. Aussi, la possibilité de faire appel contre les décisions rendues en matière criminelle, la suppression de certains privilèges de juridiction, l'imprescriptibilité des infractions d'atteinte aux biens publics, le relèvement de la peine plafond concernant le délit, qui passe de cinq (5) à dix (10) ans, la protection des témoins et autres personnes pouvant apporter leur concours à la justice, le renforcement des mesures pour le respect des délais, etc.

Zan Diarra
■ Sud Hebdo

Hôpital militaire : Le chantier avance à hauteur de souhait

Jeudi dernier [11 janvier 2024] le chantier de l'hôpital militaire de Banankoro a été visité par trois membres du gouvernement accompagnés des membres de leurs cabinets et des responsables de l'entreprise SOPROMAC INS. Il s'agit du colonel assa Badiallo touré (santé et du développement social), colonel Sadio Camara (défense et anciens combattants), m. Alousseni Sanou (Économie et Finances) et Mme Dembélé Madina Sissoko (transports et infrastructures).



Cette visite s'inscrivait dans la perspective d'évaluation du niveau d'exécution des travaux. Ainsi, l'architecte Diop a informé la délégation ministérielle du bon niveau d'avancement des travaux.

Après la visite des locaux, le ministre Sadio Camara a exprimé sa satisfaction par rapport à l'état d'avancement des travaux et sa gratitude à l'entreprise. Par ailleurs, les ministres ont assuré que les plus hautes autorités mettront tout en œuvre pour que l'hôpital militaire de Banankoro soit opérationnel dans les meilleurs délais. Il faut

noter que le financement de cette gigantesque infrastructure sanitaire est assuré à 100 % par le budget national et les travaux sont conduits par l'entreprise malienne Sopromac INS. C'est aussi la souveraineté retrouvée !

INA DE BAMAKO : Les nouveaux locaux seront inaugurés le 25 janvier prochain

Lors du conseil des ministres du mercredi dernier (10 janvier 2024), le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme a informé que les nouveaux locaux

[situés dans zone aéroportuaire.] de l'Institut national des Arts (INA) de Bamako seront inaugurés le 25 janvier 2024. L'INA est un établissement d'enseignement professionnel en arts, métiers et animation socio-culturelle. Il a été créé en 1933 sous le nom de Maison des artisans soudanais, pour devenir plus tard Ecole artisanale de Bamako, puis Institut national des arts à partir de 1963.

Les difficultés d'accès, la vétusté des locaux et les inconforts liés aux pollutions et nuisances ont rendu sa délocalisation nécessaire. Dans cette perspective, de nouveaux bâtiments,



Image DIRPA

entièrement financés par l'Etat, ont été réalisés à Sénou. Cette délocalisation vise à offrir aux élèves de meilleures conditions de formation tout en dotant l'Institut !

TRANSPORTS : Le Mali à l'heure du permis biométrique

Le permis de conduire malien va subir une transformation majeure à partir de cette année 2024. En effet, c'est un document biométrique qui sera désormais délivré sous la forme d'une carte bancaire. Cette nouvelle carte contiendra une puce électronique qui permettra de stocker des informations sur le conducteur comme son état civil, la date de délivrance et la catégorie de permis... L'annonce a été faite par le ministre des Transports et des Infrastructures, Dembélé Madina Sissoko, dans l'émission «Mali Kura

Taasira 2» de l'ORTM. Elle a expliqué que cette réforme vise à améliorer la sécurité routière et à faciliter les contrôles des forces de l'ordre.

Selon Madame la ministre, la nouvelle carte de permis de conduire sera plus difficile à falsifier que l'actuel qui est en papier. La puce électronique permettra également aux forces de l'ordre de vérifier rapidement et facilement les informations du conducteur... La mise en place du permis de conduire biométrique est une étape importante pour la sécurité routière au Mali.

AES : Une meilleure coordination des efforts pour relever les défis communs en vue

Les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) ont décidé de créer une commission tripartite pour booster

leur coopération en matière économique, politique et culturelle. Cette décision a été prise lors d'une rencontre d'amitié et de travail qui s'est tenue à Niamey (Niger) du 29 au 31 décembre 2023. La commission tripartite aura pour objectif de favoriser la coordination des politiques des trois pays dans les domaines de l'économie, de la politique et de la culture.

La création de cette commission est une étape importante dans le renforcement de la coopération entre les pays de l'AES. Elle permettra de mieux coordonner leurs efforts pour relever les défis communs auxquels ils sont confrontés, notamment la sécurité, la pauvreté et le développement durable

■ **LE MATIN**

www.malikile.com



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Ingérence dans les affaires de la transition : Les révélations d'Assimi



Le président de la transition, Assimi Goita, lors de la présentation des vœux de nouvel an aux forces vives de la nation (société civile, leaders religieux...), a affirmé que le président français, Emmanuel Macron, était dans une logique de lui imposer «ses hommes» pour la gestion de la transition.

Son refus à cette sollicitation serait l'une des raisons de son désaccord avec le président français qui avait promis de changer le narratif de la

coopération entre la France et ses anciennes colonies. D'ici là, beaucoup d'eau a coulé sous le pont. Ces déclarations restent une promesse aux lendemains incertains. Car, comme le dit un adage africain : «le chien ne change pas sa façon de s'asseoir».

Une tradition républicaine encore respectée. Le président de la transition, Assimi Goita, a reçu le lundi 15 janvier des responsables des organisations de la société civile et des

leaders religieux pour le rituel de la présentation des vœux de nouvel an dans un contexte de fierté retrouvée après la conquête de Kidal, mais aussi de frustration face à la crise énergétique qui secoue le pays.

Cette fois-ci, le président Goita, peu loquace, a évoqué diverses questions liées à la sécurité, au processus de paix, aux relations avec les autres nations. Sur ce dernier point, le colonel Assimi Goita a brisé l'omerta en accusant la France, la CEDEAO et une

puissance étrangère d'ingérence dans les affaires internes du Mali.

Selon lui, des responsables de chacune de ces entités avec lesquels il a eu des échanges sur la gestion de la transition n'étaient préoccupés que par le choix du président. C'est-à-dire, chacun avait son agenda et ne se souciait guère des attentes du peuple malien qui s'était mobilisé durant des mois contre un système de gestion basé sur la corruption, le favoritisme, etc.

«Emmanuel Macron m'a appelé pour me proposer trois noms, éléments clés de la France, qui allaient diriger la transition malienne, j'ai dit non. Une autre puissance étrangère m'a proposé deux noms pour diriger la transition. J'ai encore dit non», a révélé Assimi Goita, s'adressant en bambara aux forces vives de la nation.

Il a dit avoir refusé ces propositions en arguant que ce sont les conclusions des Assises nationales de la refondation qui allaient choisir celui qui dirigera la transition.

C'est ahurissant ! Le président Macron, qui a promis de faire table rase des anciennes pratiques ayant

pollué les relations entre la France et ses anciennes colonies à travers un nouveau deal gagnant-gagnant, se permet de la pire des ingérences dans les affaires internes d'un État souverain. Une pratique courante empreinte de paternalisme et de néocolonialisme entretenue par la France depuis l'accession de nos pays à l'indépendance que MACRON a du mal à se départir, malgré ses beaux discours et déclarations fracassantes pour rétablir les relations entre son pays et des États africains.

Le refus d'Assimi de se soumettre et d'obéir au doigt et à l'œil du président français laisse croire que cela serait l'une des raisons de leur divorce (désaccord). Mais cachant son infamie, Emmanuel MACRON justifie son désaccord avec les officiers d'avoir interrompu l'ordre constitutionnel. Alors pourquoi voulait-il que ses hommes soient aux commandes ? En républicain et démocrate, MACRON avait quel honneur de désigner des responsables pour diriger notre transition ?

Au même moment, la CEDEAO avait aussi son propre agenda. L'organisation sous-régionale qui imposait le respect des textes, de la démocratie au Mali, en violation de toutes

ses lois, était aussi dans la logique d'imposer un de ses suppôts à la tête du pays.

« La CEDEAO est venue me dire que tout est OK, qu'ils ont déjà quelqu'un pour diriger la transition. J'ai dit non, c'est moi Assimi Goïta qui vais diriger cette transition », a-t-il ajouté.

Ces révélations faites par Assimi GOÏTA prouvent une fois de plus que les États et les organisations internationales n'ont pas d'amis, mais ont des intérêts à défendre. Heureusement que les autorités de la transition ont pu déjouer lesdits pièges qui allaient maintenir davantage notre pays sous la domination de ces soi-disant pays amis.

En tout cas, même si Assimi n'a pas voulu donner les noms des dites personnes qui sont les pions de la France, d'un autre État puissant (Assimi n'a pas donné le nom de ce puissant pays) et de la CEDEAO, tôt ou tard leurs identités seront dévoilées. Et le peuple malien saura comment les traiter quand il s'agit d'occuper des postes de responsabilité au Mali.

PAR SIKOU BAH
INFO MATIN

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 22 23 - Mail: @gmail.com

Site: www.malikile.com

Vœux de Me Mountaga Cheick Tall à la presse

L'avocat plaide pour la préservation des partis politiques et la liberté de la presse



Dans un discours prononcé lors de la présentation de ses vœux du nouvel an à la presse malienne et internationale, Me Mountaga Cheick Tall, président du parti CNID-Faso Yiriwa Ton, a exprimé son inquiétude face à la dissolution de partis politiques et a plaidé en faveur de la préservation de ces institutions démocratiques.

Lors de l'événement qui s'est tenu à la Maison de la presse le mercredi 17 janvier 2024, Me Mountaga Cheick Tall a abordé plusieurs sujets d'actualité, notamment l'affaire judiciaire impliquant le parti SADI, la loi

sur la cybercriminalité, le report des élections, la crise énergétique, le dialogue inter malien et la création de l'AES.

Le président de la Maison de la presse, Bandiougou Dante, a chaleureusement accueilli Me Mountaga Cheick Tall et a souligné le rôle essentiel de la presse malienne dans le renforcement de la démocratie. Il a également déploré les menaces auxquelles sont confrontés les journalistes dans le pays, citant notamment les enlèvements de certains confrères à Ségou et à Ansongo. Bandiougou Dante a également

dénoncé les conditions de vie et de travail précaires auxquelles sont confrontés les médias.

Me Mountaga Cheick Tall a exprimé sa préoccupation face à la privation de liberté de certains confrères dans le pays, citant les noms de Hamadou Nialibouly, Moussa M'Bana Dicko et Sory Koné de Souba dans la région de Ségou. Il a également fait référence à l'enlèvement de Saleck Ag Jiddou dit Zeidani, directeur de la radio Coton d'Ansongo, et de Moustaph Koné, animateur de la même radio, entre Ansongo et Gao depuis le 7 novembre 2023. Me Mountaga

Cheick Tall a souligné que ces journalistes enlevés sont toujours sans nouvelles, ce qui est préoccupant.

En ce qui concerne le report des élections, le président du CNID-Faso Yiriwa Ton a déclaré qu'il ne voyait pas de malice mais a souligné l'importance de prendre des décisions concertées pour sauver le pays. Selon lui, une telle question engage l'avenir du pays et nécessite une consultation de l'ensemble des forces vives de la nation. Il a insisté sur le fait que le consensus ne devrait pas être une question de prérogative ou de technique, mais plutôt une décision prise en concertation avec le plus grand nombre.

Me Mountaga Cheick Tall a conclu en affirmant que la dissolution d'un parti politique devrait être la dernière mesure à prendre et a appelé à la préservation de ces institutions démocratiques. Il a également souligné l'importance de

protéger la liberté de la presse et de garantir des conditions de vie et de travail décentes pour les journalistes. Cet événement a permis de mettre en lumière les défis auxquels sont confrontés les partis politiques et les médias au Mali, ainsi que l'importance du dialogue et du consensus dans la prise de décisions concernant l'avenir du pays. Dans cette déclaration, le président Me TALL exprime son soutien à la Transition politique au Mali et explique sa participation au Mouvement du 5 juin - Rassemblement des Forces Patriotiques [M5-RFP]. Il affirme que le régime en place avant la Transition était démocratique seulement de nom et que le M5-RFP a joué un rôle dans sa fin. Selon Me TALL, l'intervention des Forces de défense et de sécurité a conduit à la mise en place de la Transition, qui est censée conduire à la refondation de l'État.

Il souligne qu'il est membre du Comité stratégique du M5-RFP et qu'il

soutient pleinement cette Transition. Me TALL affirme qu'il n'est pas un simple observateur ou un opportuniste, mais qu'il est pleinement engagé et assume ses responsabilités dans cette période de Transition. Il insiste sur le fait que la Transition n'est pas une solution miraculeuse, mais qu'elle nécessite l'engagement de tous.

Le président Me TALL mentionne également la question de la Loi sur la Cybercriminalité, exprimant des réserves quant à son contenu. Il souligne l'importance du respect de la déontologie dans le journalisme et affirme que si celle-ci est respectée, il n'y aurait pas de cybercriminels. Il soutient que les journalistes ne devraient pas être emprisonnés et que le respect des principes éthiques est essentiel pour la profession.

En ce qui concerne la dissolution du parti SADI, Me TALL indique qu'il attend la décision de la justice à ce



sujet. Il affirme que la dissolution d'un parti politique devrait être une mesure de dernier recours, mais souligne également l'importance de protéger la patrie dans toutes les actions entreprises.

Enfin, il mentionne les difficultés rencontrées par les Maliens en 2023, notamment l'augmentation du coût de la vie et les coupures fréquentes et prolongées d'électricité qui ont eu un impact sur toutes les activités à travers le pays. Dans ce texte, l'auteur exprime plusieurs points de vue sur des sujets clés, tels que la crise énergétique, la lutte contre la corruption, la création de l'Alliance des États du Sahel, l'unité nationale, le départ de la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali) et la succession à la présidence du parti politique CNID-Faso Yiriwa Ton.

Tout d'abord, l'auteur souligne que la crise énergétique a un coût finan-

cier considérable, estimé à plusieurs centaines de milliards de francs CFA. Il estime donc qu'il est temps de passer à l'action plutôt que de se contenter de conversations et de critiques. Il propose de définir les responsabilités et de mettre en place des solutions durables qui ne seront pas miraculeuses.

Concernant la lutte contre la corruption, l'auteur reconnaît les efforts entrepris dans ce domaine et les salue. Cela suggère que des mesures ont été prises pour lutter contre ce fléau, bien que les détails spécifiques ne soient pas mentionnés.

L'auteur mentionne ensuite la création de l'Alliance des États du Sahel, en affirmant que cette décision est conforme à une disposition présente dans toutes les constitutions du Mali. Cette disposition permet à la République du Mali de conclure des accords d'association ou de communauté avec d'autres États africains, y compris l'abandon par-

tiel ou total de souveraineté, dans le but de réaliser l'unité africaine.

Par ailleurs, l'auteur appelle à la réalisation de l'unité nationale après l'intégrité territoriale. Il encourage ceux qui ont pris les armes pour formuler des revendications irrédentistes ou indépendantistes à faire leur autocritique, à renoncer à leurs projets et à prendre leur place dans la communauté. Selon l'auteur, c'est ainsi que le dialogue entre les Maliens prendra tout son sens.

En ce qui concerne le départ de la MINUSMA, l'auteur affirme que cette mission pose un problème et est également un problème. Selon lui, le mandat de la MINUSMA ne correspond pas aux besoins du Mali. Il considère donc que le départ de la MINUSMA doit être considéré comme l'épilogue normal de toutes les missions de paix.

Karamoko BKeita



Assainissement du district : L'opération de nettoyage lancée



La mairie du district de Bamako a ouvert la chasse aux ordures pour une ville propre. Une opération faite du mardi 10 au mercredi 11 janvier 2024 sur le boulevard du Peuple (du «Wonida» au Grand marché de Bamako, au «Rail-da»). Un travail techniquement effectué par la direction des services urbains de voirie et d'assainissement (Dsuva).

Les nouvelles autorités de la mairie du district ont ouvert la guerre contre les ordures au centre-ville de Bamako. Ali Issa, l'agent chargé d'expédier les affaires courantes de la mairie du district de Bamako, à la suite de la dissolution du conseil du district le 22 novembre 2023, est désormais à la tâche.

Selon M. Issa, cette initiative s'inscrit en droite ligne de la priorité accordée par le gouvernement aux questions d'assainissement de la ville de Bamako. Ce qui fait par-

tie des motifs de la dissolution du conseil du district.

En plus du ramassage quotidien des ordures au niveau du boulevard du Peuple, le nouveau patron de la mairie du district estime qu'il s'est rendu compte qu'il faut aussi balayer cette artère du Centre commercial. Une artère qui, à ses dires, est la vitrine de la capitale, le passage qui permet d'accéder au Grand marché de Bamako.

«Si les étrangers arrivent à Bamako, chacun a le souci de visiter le Grand marché. Mais tel qu'il se présente en termes d'accès extrêmement sale, c'est honteux, ça nous fait mal au cœur. C'est pourquoi nous avons initié cette activité de balayage», indique Ali Issa.

Le ramassage des ordures et le balayage des artères font désormais bon ménage à la mairie du dis-

trict. Pour cette opération, tous les manœuvres de la mairie du district ont été mobilisés sous la houlette de la direction des services urbains de voirie et d'assainissement (Dsuva). Pour Ali Issa, cette opération se fera périodiquement en vue de rendre l'accès du Grand marché et tout le boulevard du Peuple très assaini et propre.

Ali Issa a invité les occupants du «Wonida» qui sont en majorité des vendeuses de légumes et de condiments, à assainir leur cadre de travail, à ramasser les ordures laissées après leurs activités quotidiennes ou au moins à les rassembler en un point pour faciliter le ramassage par les services de la voirie techniques de la mairie du district.

ADicko
MALI TRIBUNE

Tournée africaine du MAE chinois

La Chine et le Togo espèrent une coopération plus étroite



Le président togolais Faure Gnassingbé a rencontré mercredi le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi, en visite au Togo, les deux parties exprimant leur volonté de promouvoir les liens bilatéraux et de faire avancer la coopération entre l'Afrique et la Chine.

M. Gnassingbé a demandé à M. Wang de transmettre ses sincères salutations et ses meilleurs vœux au président chinois Xi Jinping et a fait l'éloge des relations et de la coopération pragmatique avec la Chine.

Dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine, le Togo et d'autres pays africains ont réalisé

des progrès dans la construction d'infrastructures, a indiqué M. Gnassingbé.

L'Afrique a accéléré sa croissance économique, renforcé la sécurité et apporté des bénéfices aux populations du continent, a-t-il ajouté, soulignant que ces réalisations ne pouvaient être accomplies sans l'aide désintéressée et à long terme de la Chine.

Le Togo exprime sa gratitude à la Chine pour avoir défendu la justice sur la scène internationale, s'être opposée à l'ingérence dans les affaires intérieures de l'Afrique et avoir joué un rôle indispensable dans le développement pacifique

de l'Afrique, a souligné le président togolais.

Le peuple africain a besoin d'un pays ami comme la Chine, qui tient compte des réalités de l'Afrique, écoute les demandes de l'Afrique et n'impose jamais sa volonté aux autres, a-t-il dit.

En tant que bénéficiaire de la coopération Afrique-Chine, le Togo fera toujours confiance à la Chine et perpétuera l'amitié traditionnelle avec elle tout en approfondissant leur coopération dans divers domaines, a affirmé M. Gnassingbé.

Dans le monde instable d'aujourd'hui, l'Afrique est confrontée

à de nouveaux défis pour son développement pacifique et a plus que jamais besoin du soutien de la Chine et d'une coopération Afrique-Chine renforcée, a-t-il déclaré.

M. Wang, également membre du Bureau politique du Comité central du Parti communiste chinois, a transmis les salutations cordiales du président Xi Jinping à M. Gnassingbé. Il a affirmé que l'amitié Chine-Togo, forgée par des dirigeants de l'ancienne génération, était devenue un modèle de coopération Sud-Sud.

La Chine renforcera la synergie des stratégies de développement avec le Togo et soutiendra le Togo dans la réalisation d'un développement durable, a-t-il assuré.

La Chine comprend l'Afrique et croit en elle, a déclaré M. Wang. Tant que l'Afrique est unie et indépendante, elle deviendra forte grâce à l'unité et elle trouvera une voie de développement adaptée à ses propres conditions, elle sera en mesure de surmonter les difficultés et de créer de nouvelles opportunités, a-t-il observé.

Le 21^e siècle est un siècle de revitalisation pour les pays en développement, a souligné le chef de la diplomatie chinoise, notant que la Chine resterait toujours fermement aux côtés de l'Afrique, soutiendrait l'Afrique dans l'accélération de son développement indépendant, et promouvoir l'amélioration de la coopération sino-africaine, afin que le Togo et d'autres pays africains bénéficient davantage des résultats de la coopération sino-africaine.

M. Wang a indiqué que la Chine avait servi de modèle aux pays en développement pour explorer des voies de développement adaptées à leurs conditions nationales, et qu'elle était prête à partager son expérience et ses opportunités de développement avec l'Afrique afin de réaliser la modernisation à la fois pour la Chine et pour l'Afrique.

Source: cgtm.com

Chine-Afrique

La Chine et le Togo vont promouvoir la mise en œuvre des résultats de la coopération



La Première ministre togolaise Victoire Sidémého Tomégah-Dogbé et le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi, en visite au Togo, sont convenus mercredi de promouvoir la mise en œuvre des résultats de la coopération sino-africaine.

Mme Dogbé a remercié la Chine pour son soutien désintéressé au développement du Togo. Le Togo soutient fermement le principe

d'une seule Chine et soutient la Chine dans la réalisation de la réunification nationale à une date rapprochée, a-t-elle déclaré.

Le Togo admire les remarquables réalisations de la Chine en matière de développement et espère apprendre de l'expérience chinoise pour renforcer la coopération dans des domaines tels que la lutte contre la pauvreté, l'agriculture, les parcs industriels, l'interconnectivité

té, l'économie numérique, la formation du personnel et la protection de l'environnement, afin de créer plus d'emplois et de parvenir à une croissance inclusive et durable, a déclaré Mme Dogbé, ajoutant que le Togo accueillait favorablement davantage d'investissements de la part d'entreprises chinoises.

Mme Dogbé a dit que le Forum sur la coopération Chine-Afrique (FOCAC) a joué un rôle essentiel dans l'accélération du développement de l'Afrique, et que les «neuf projets» proposés par le président chinois Xi Jinping ont grandement bénéficié au Togo.

Le Togo est prêt à travailler en étroite collaboration avec la Chine pour préparer la prochaine réunion du forum, a-t-elle affirmé.

Le Togo soutient une série d'initiatives mondiales importantes proposées par le président chinois et est prêt à renforcer la coordination et la mise en œuvre à cet égard, a-t-elle poursuivi.

Actuellement, la région du Sahel est confrontée à des défis en matière

de paix et de sécurité, a ajouté Mme Dogbé, qui espère renforcer la coopération en matière de sécurité et de défense avec la Chine pour lutter contre le terrorisme.

M. Wang, également membre du Bureau politique du Comité central du Parti communiste chinois, a déclaré qu'au cours des cinquante dernières années, la Chine et le Togo se sont résolument soutenus l'un l'autre sur les questions concernant leurs intérêts fondamentaux et leurs préoccupations majeures, ont continuellement renforcé leur confiance politique mutuelle et ont constamment fait progresser leur coopération mutuellement bénéfique.

La Chine continuera à soutenir le Togo dans la sauvegarde de sa souveraineté, de son indépendance, de sa sécurité nationale et de sa dignité nationale, a déclaré M. Wang, promettant que la Chine renforcera la coopération globale avec le Togo et l'aidera à accélérer son processus d'industrialisation.

M. Wang a souligné que le FOCAC était devenu une plate-forme importante pour la promotion du

développement de l'Afrique, qu'il servait de modèle à la solidarité et à la coopération entre la Chine et l'Afrique et qu'il guidait efficacement la coopération internationale avec l'Afrique.

La Chine adhérera aux principes de sincérité, de résultats réels, d'affinité et de bonne foi dans sa politique envers l'Afrique proposée par le président Xi, fera progresser l'esprit de la coopération Chine-Afrique dans la nouvelle ère, fera avancer la mise en œuvre des «neuf projets» en Afrique, et aidera les pays africains à explorer des voies de développement adaptées à leurs conditions nationales, a déclaré M. Wang.

L'engagement de la Chine en faveur d'un développement et d'une ouverture de qualité continuera d'être un moteur important de la croissance économique mondiale, a fait remarquer M. Wang, soulignant que la Chine était prête à partager les opportunités avec les pays africains et à intensifier leurs efforts de modernisation respectifs.

Source : cgtn.com



CAN Côte d'Ivoire 2023

Ce que Jay-Jay Okocha pense de l'affiche Côte d'Ivoire-Nigéria ?

C'est le match que tout le monde attend dans le groupe A. La Côte d'Ivoire et le Nigéria s'affrontent le jeudi 18 janvier pour le compte de la deuxième journée de la phase de poules de la CAN CAF TotalEnergies 2023. Tenus en échec lors de leur première sortie face à la Guinée équatoriale (1-1), les Super Eagles doivent éviter une nouvelle contre-performance pour ne pas compromettre leurs chances de qualification. Cafonline est allé à la rencontre de la légende des Super Eagles, Jay-Jay Okocha pour recueillir son avis sur cette affiche qui s'annonce palpitante.



Le Nigéria dispute jeudi son deuxième match de la CAN face à la Côte d'Ivoire, pays organisateur. Doit-on s'attendre à un match difficile pour les Super Eagles ?

Absolument ! Chaque match est difficile mais quand vous jouez contre le pays organisateur, c'est encore plus difficile. Mais, bien sûr, la beauté du football, c'est que si vous voulez être champion, vous devez gagner contre les meilleurs. Et comme on le sait, en football, chaque match est difficile. Si

vous êtes bien préparés, vous avez des chances de remporter votre match.

Mais, nous Nigériens, nous savons que ce sera un match difficile mais aussi, nous croyons que nous avons assez de potentialités pour être capables de remporter ce match.

Quelle sera la clé selon vous pour s'imposer dans cette rencontre ?

Je pense que ce qui sera la clé, c'est

l'expérience, l'envie et l'état d'esprit. Pour moi, ce sont des professionnels et ils savent l'importance de ce match, je pense que leur état d'esprit sera la clé.

Le Nigéria a manqué son entrée dans la compétition en concédant le nul face à la Guinée Equatoriale. Comment avez-vous apprécié ce match ?

Je pense que nous n'avons pas vraiment mal joué comme beaucoup le disent. Il y a beaucoup



de choses positives qui ont été observées dans le match. Le seul problème, c'est que nous n'avons pas assez exploité nos opportunités. Nous nous sommes créé beaucoup d'occasions, ce qui est un aspect positif pour moi. C'est le signe d'une bonne équipe. Ça ressemble à deux points perdus parce que nous étions favoris mais nous savons combien c'est difficile de gagner un match. C'est aussi une bonne chose parce qu'ils savent désormais qu'ils ne sont pas parfaits qu'ils doivent améliorer certaines choses.

Le Nigéria attend beaucoup de son attaquant et star, Victor Osimhen. En tant que légende de la sélection nigériane qui a porté cette équipe pendant une bonne période, comment doit-il se comporter pour répondre aux attentes placées en lui ?

Nous savons que Victor Osimhen

est un buteur de classe mondiale, un très grand joueur. Il a besoin des services de son équipe et je crois qu'il les a eus lors de ce premier match. Ce n'est pas tout le temps que nous le voyons manquer des occasions franches. Je pense qu'il a hâte de corriger ses erreurs et avec lui, nous avons espoir et nous croyons en lui parce que nous le savons capable de briller dans n'importe quelle compétition.

Le Nigeria reste sur une défaite lors de sa dernière confrontation face à la Côte d'Ivoire, en amical, le 11 janvier 2015. Espérez-vous qu'on ait une autre vérité jeudi prochain ?

Il n'y a pas que la Côte d'Ivoire. Chaque match aujourd'hui est difficile. Le gap s'est resserré et je pense que nous n'avons pas à beaucoup nous fier à l'histoire. Ce qui intéresse, c'est la Côte d'Ivoire contre laquelle nous al-

lons jouer jeudi. Si vous regardez nos deux équipes, vous verrez que la différence n'est pas grande. Ce sera un bon match.

Vous êtes une légende du football africain et de la Coupe d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies. On se souvient encore de votre fabuleux but en finale de l'édition 2000 face au Cameroun à domicile et vous avez gagné la compétition en 1994. Que représente la Coupe d'Afrique des Nations pour un footballeur africain ?

C'est vraiment très important pour un footballeur africain parce que rien n'est plus beau que de savoir que vous êtes un champion d'Afrique, que vous êtes la meilleure équipe en Afrique. Alors, pour nous, ça n'a pas de prix, en tant qu'Africain de gagner ou de participer à la CAN.

Selon vous, qui est le favori dans cette compétition ?

Mon favori, bien sûr, c'est le Nigeria, naturellement [rire]. Allons, nous attendons de voir.

Que pensez-vous du Sénégal, tenant du titre ou du Maroc, demi-finaliste du dernier Mondial ?

Sans aucun doute, nous avons beaucoup d'équipes dont nous pouvons dire qu'elles ont ce qu'il faut pour gagner. Comme vous l'avez dit, le Sénégal, j'étais à leur match hier, ils ont donné une bonne impression, le Maroc, bien sûr, nous savons qu'ils ont été impressionnants à la Coupe du monde et on s'attend à ce qu'ils fassent bien encore. Mais en même temps, quand on regarde des équipes comme le Cap-Vert, la Guinée équatoriale, l'Angola, tu ne peux pas les négliger, elles ont montré comment la CAN est devenue difficile maintenant. Vous ne pouvez plus considérer une équipe comme outsider. Bien sûr qu'il y a aussi le pays organisateur, la Côte d'Ivoire. Avec une masse de supporters derrière elle, elle sera une équipe difficile à jouer dans ce tournoi. Maintenant, en réalité, pour le moment, ce serait très tôt de désigner le favori.

Le Challenger



Bélier (21 mars - 19 avril)

Aujourd'hui sera particulièrement propice à l'évolution. Votre cercle professionnel devient le catalyseur d'opportunités enrichissantes. La patience et les efforts déployés dans votre travail seront bientôt récompensés. Restez attentifs aux interactions avec vos collègues, car de nouvelles connexions pourraient se matérialiser et favoriser des collaborations fructueuses. Des résultats prometteurs et des réussites notables sont à venir.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Ne cherchez pas à briller parmi vos collègues, restez humble et discret. Vous avez beau faire de l'excellent travail, personne n'est irremplaçable, même après plusieurs années au même poste. Continuez à montrer que vous êtes bon dans ce que vous faites, à être présent et impliqué sans en faire des tonnes. Votre modestie finira par payer avec, qui sait, une petite promotion à la clé ? Il n'est pas nécessaire d'être sur le devant de la scène.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Aujourd'hui, vous pourrez constater une baisse de productivité au travail. Vous pourriez vous sentir moins efficace et motivé que d'habitude. Identifiez ce qui est vraiment important et prioritaire, et concentrez-vous sur ces éléments. Créez un planning ou une liste de tâches pour vous aider à rester concentré et évitez de vous surcharger de travail. Soyez réaliste quant à ce que vous pouvez accomplir et n'hésitez pas à déléguer.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Élargissement de votre entourage professionnel. Vous créez de nouvelles relations qui pourraient s'avérer intéressantes et enrichissantes. Une idée de carrière à laquelle vous ne pensiez pas pourrait surgir dans votre esprit du fait de ces récentes connaissances. Vous vous ouvrez sans retenue à la nouveauté. Pour vous, l'important est avant tout de vous ouvrir à des manières différentes de penser votre travail afin de rester innovant.



Lion (22 juillet - 23 août)

Tout ne marche pas du premier coup et vous pourriez en faire les frais au travail. Gardez à l'esprit que ce n'est pas entièrement votre faute et qu'il faut prendre en compte d'autres facteurs. Cela ne remet pas en cause votre efficacité ou votre organisation. Encore moins les objectifs que vous vous êtes fixés ! Persévérez et entourez-vous des personnes qui voient le meilleur en vous. Leur soutien ne pourra que vous être bénéfique.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre vitalité infatigable et votre audace naturelle vous placent idéalement en pole position pour des missions exigeant réactivité et leadership. Que vous travailliez dans des fonctions commerciales ou que vous portiez de nouveaux projets, votre compétitivité naturelle vous pousse à relever les défis avec un enthousiasme débordant. Cependant, n'oubliez pas de gérer votre emploi du temps de manière équilibrée pour maintenir une productivité durable.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous disposerez d'une excellente énergie qui vous permettra de venir à bout de tout le travail à abattre, y compris les tâches les moins gratifiantes. Votre motivation et votre bonne volonté sont des atouts très appréciés. Non seulement vous réalisez un travail colossal, mais vous êtes toujours prêt à rendre service. Ces belles qualités professionnelles font de vous une personne centrale si vous travaillez en équipe.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous semblez rayonner par une organisation particulièrement exemplaire aujourd'hui. Votre capacité à structurer vos tâches et missions de la journée pourrait grandement bénéficier à votre cercle professionnel. Cela semble être un talent naturel pour vous, et les situations auxquelles vous devrez faire face, qui vous déstabiliseraient en temps normal, ne vous paraissent pas insurmontables et se résolvent aisément.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous êtes déterminé à réussir. Quelle que soit l'ambiance au travail, vous faites preuve d'une volonté sans faille. Votre objectif ? Mener chacun de vos projets au succès ! Votre application et votre sens de l'investissement sont des atouts indéniables. Vous réussissez ce que vous entreprenez, sans vous soucier de ce que votre entourage professionnel pense de vous. Vous savez que vous faites toujours de votre mieux, c'est tout ce qui compte.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

La créativité deviendra le fil conducteur de votre succès dans la sphère professionnelle durant cette période. Explorez des approches artistiques dans votre travail quotidien. Votre capacité à apporter une perspective unique et un brin décalée à vos projets professionnels attirera l'attention et suscitera l'admiration. Soyez ouvert à l'expérimentation, et laissez votre créativité s'épanouir pleinement, sans craindre qu'elle déborde.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre sens de la stratégie et votre perspicacité seront mis à profit dans votre écosystème professionnel. Utilisez sans modération votre intuition pour anticiper les tendances du marché au travail. Des opportunités d'affaires passionnantes peuvent surgir là où vous ne vous y attendez pas. Votre capacité à planifier stratégiquement vous permettra de prendre des décisions avisées pour votre développement professionnel.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous pourriez avoir envie de promouvoir votre activité professionnelle, mais peut-être que vous peinez à vous faire connaître. Gardez à l'esprit qu'un bon réseau professionnel constitue un excellent levier pour gagner en visibilité. Participez à des afterworks et utilisez davantage les réseaux sociaux pour parler de vous. Certaines plateformes professionnelles sont également idéales pour mettre en avant son talent et son savoir-faire.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23